

<http://www.ouest-france.fr/port-en-bessin-une-bonne-frequentation-des-installations-de-plaisance-3796718>

## Port-en-Bessin. Une bonne fréquentation des installations de plaisance



Au 30 septembre, Bayeux intercom, gestionnaire du point accueil plaisanciers, édite ses résultats. Le bilan est de 78 bateaux, soit 193 plaisanciers pour un total de 224 nuitées, à part égale entre Français et étrangers.

L'endroit est très apprécié des personnes en escales. Il est situé en plein centre-ville, à quelques mètres des commerces et du point d'accueil. La taxe est de 0,77 € par mètre, et l'accès au coin plaisancier est de 3 € par personne et par jour, les enfants de moins de 10 ans ne payent pas. Il permet de bénéficier de douches, lavabos et même d'un coin repas.

Si Bayeux intercom gère ce point d'accueil, l'endroit appartient au Département et le ponton flottant est géré par la Chambre de commerce et d'industrie. Et c'est une autre activité qui va faire vivre le port d'ici quelques jours, avec l'arrivée massive des navires de pêche à la coquille.

Retrouvez l'intégralité de notre article dans notre édition *Ouest-France* Bayeux Caen du mardi 27 octobre 2015 et en [version numérique](#).